



## Association Vergers Amandiers (AVA)

13320 BOUC BEL AIR  
Site internet : <http://ava.bba.free.fr>  
Contact: [ava.bba@free.fr](mailto:ava.bba@free.fr)

# Compte-rendu de l'assemblée générale de l'AVA le 30/11/2016

Date:	30/11/2016
Lieu :	Bastide de la Salle
Rédacteur:	Cécile Bernardi
Annexes :	Rapport moral de la présidente Rapport financier de la trésorière Photos

Début de la séance à 19h00

L'AG s'est déroulée à la Bastide de la Salle et non au foyer des Vergers, car cette salle est limitée à 30 personnes pour des raisons de sécurité.

### 1. Ordre du jour :

- 1 - Bilan financier.
- 2 - Bilan moral.
- 3 - Point sur les démarches en cours auprès des services techniques de la mairie.
- 4 - Projets d'animations.
- 5 - Questions diverses.
- 6 - Verre de l'amitié

### 2. Nombre de personnes présentes:

Nombre d'adhérents avant l'assemblée : 96

Nombre d'**adhérents** le jour de l'assemblée : **100**

Nombre de personnes présentes à la réunion: 61

Nombre de pouvoirs : 39

Nombre de **votants** : **100** le quorum (la moitié plus une voix des adhérents) est atteint pour approuver les rapports moraux et financiers.

### 3. Déroulement de la séance :

- Lors de cette séance dans un premier temps la présidente Sylvie Lebre a présenté le **rapport moral** de l'association.

Lors du vote de l'assemblée, ce rapport a été approuvé à l'unanimité.

- Dans un second temps la trésorière Stéphanie Chapuis a présenté le **rapport financier** de l'AVA ainsi que le budget prévisionnel.

Lors du vote de l'assemblée, ce rapport a été approuvé à l'unanimité.

- **Renouvellement des membres du Conseil d'administration.** Cette année, cinq membres du conseil sont démissionnaires et laissent leur place à de nouveaux volontaires : Sylvie Lebre notre présidente, Odile Clouet, Martine Lecureuil, Laurent Latil et Eliane Tougeron.
- La présidente demande si des personnes dans l'assemblée sont volontaires pour se présenter: 5 personnes se présentent :
  - Audrey Cauvel - 131 square Cézanne (représentée)
  - Florence Bertolino - 105 Square Matisse (représentée)
  - Sophie Roudil – 74 Square Michel-Ange
  - Olivier Guillotin – 94 Square Matisse
  - Philippe Fiorella - 67 Square Bach

Lors du vote de l'assemblée, leur candidature a été approuvée à l'unanimité, à l'exception d'une abstention pour madame Bertolino.

#### 4. Questions ouvertes et discussion:

- Demande de placer des ralentisseurs allée des peintres,
- Madame Cordier signale qu'il y a toujours des inondations allée des peintres (voir article et photos sur le site de l'AVA : <http://ava.bba.free.fr/spip/spip.php?article438>) il faudra être vigilant sur le fait que si on met des ralentisseurs, on a un risque d'augmenter l'effet piscine. => demande prise en compte par le CA.
- Demander à ce que les habitants soient prévenus du passage de la nettoyeuse => demande non prise en compte.
- M. Daurelle retransmet les demandes de son square :
  - Demande de mise à disposition de benne pour les végétaux par square.
  - Demande à ce que les personnes qui s'occupent du débroussaillage soient mieux encadrées techniquement.
- Demande du retraçage des places de parking => demande prise en compte.
- Square Manet il y a une plante avec des gros piquants dangereux pour les enfants => demande prise en compte pour son élimination.
- Sur l'allée des musiciens dans les zones piétonne du square G. Fauré, il y a des petits réverbères qui ne fonctionnent plus. => demande prise en compte.
- Demande à mettre un stop angle allée musiciens chemins des revenants... la réponse est restée en suspens, car certains trouvaient la solution plus périlleuse que le mal.
- Demande à avoir un réverbère en haut du square Manet dans l'impasse => demande prise en compte.
- Madame Fabre, square Manet, n'arrive pas à sortir de sa maison à cause des trottoirs défectueux. => demande prise en compte.
- Madame Véronique Moret, square Bach, présente son association : « espace détente » 15 adhérents.
- Demander à la mairie de curer l'avaloire en bas du square Matisse en effet, même s'il est nettoyé régulièrement par deux habitants ; du fait de sa trop faible dimension il y a débordement en cas d'épisode méditerranéen. De plus, l'avaloire déjà élargi voici une dizaine d'années est souvent bouché suite à l'incivisme de certaines entreprises effectuant des travaux chez les particuliers qui jettent du ciment ou des résidus. => demande prise en compte.

Fin de la séance à 20h00.

La séance c'est terminée par un apéritif convivial et festif.

Quelques photos de notre assemblée :



Annexes :

- Le rapport moral de cette AG de l'AVA joint avec ce compte rendu est consultable sur le site internet du lotissement, dans la rubrique AVA : <http://ava.bba.free.fr>

- Les rapports financiers sont consultables par les adhérents de l'association chez Cécile BERNARDI, secrétaire de l'AVA, au 8 Square Vivaldi.